

Compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2024

Présents : Francis Laguerre, Pascal Philip, Daniel Alard, Lionel Glinka, Jean-Pierre Casta, Sophie Colombant, Edouard Jeannot, Patricia Laurent.

Absentes excusées : Aurore Guimard et Sandrine Serrano,

Absente : Florence Martin Pons.

Secrétaire de séance : Patricia Laurent

1 – Compte rendu du conseil municipal précédent

Compte rendu du conseil municipal du 13 juin 2024 : validé à l'unanimité.

2 – Budget : subventions, CLECT, Fonds vert

a - Un point de situation est fait sur le budget. Nous avons perçu toutes les subventions relatives à la construction du nouveau garage soit 176 000 €. L'engagement initial a été tenu, soit 380 000€ HT, 456 000€ TTC. Nous devons attendre deux ans pour percevoir la TVA. Cependant, la situation financière nous permet de poursuivre en ce qui concerne les projets que nous envisageons de concrétiser, notamment la réhabilitation de l'ancien atelier municipal en bistrot associatif et la sécurisation de la RD8 qui traverse notre commune. Deux sujets qui seront abordés juste après.

De plus, nous souhaiterions remplacer des jeux pour enfants sur l'aire de Micoulau (pour 2500 €) suite au contrôle de l'APAVE. Nous proposons de changer les chaises de la salle du conseil (1500 €). Il faut aussi acheter une débroussailleuse (1000 €). Nous avons quelques dépenses complémentaires pour le jumelage ; nous proposons la prise en charge du carburant, de l'autoroute en plus de la location du minibus ainsi que des colis de remerciements comme les Espagnols l'avaient fait (2000 €).

b – La commission locale des charges transférées (CLECT) s'est réunie à l'Agglo comme chaque année. Nous percevrons 140 163 € de compensation de la Taxe Professionnelle Unique (EDF).

c – Pour l'éclairage public avec LED (cœur du village et hameaux), nous devons délibérer par rapport aux subventions à percevoir par le SDE et l'Etat : sur 32 600 €, il restera 8150 € à notre charge.

Tout est validé à l'unanimité.

3 – Sécurisation routière

Après le passage de notre dossier en Comité de Traverse d'Agglomération, les travaux de réalisation de sécurisation de la RD8 seront effectués en deux tranches. Nous devons nous prononcer sur la première qui consistera à aménager la partie sud avec deux plateaux traversant et des trottoirs conformes. Pour cela, le montant s'élève à 66 265 € HT, c'est à dire 79 518 € TTC. L'Etat et le Département participeraient à hauteur de 30 % chacun pour les travaux. La part restante à la charge de la commune serait de 30 406 € HT, avec la maîtrise d'œuvre. Les travaux pourraient être effectués fin 2024-début 2025. Pour la seconde tranche qui prévoit l'élargissement des trottoirs et le positionnement de feux rouges, il faudra se prononcer lors d'un prochain conseil, même si on connaît le coût total de cette seconde tranche : 98 050€ HT, soit 117 660 € TTC.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

4 – Réhabilitation atelier municipal

Le Permis de Construire obligatoire pour la réhabilitation de l'ancien atelier municipal en bistrot a été déposé. Nous allons solliciter les entreprises pour la réalisation des travaux et les coûts à prévoir. Le Conseil municipal manifeste la volonté que cela ne dépasse pas 75 000 €, ce qui sera communiqué à l'architecte que nous rencontrons prochainement.

5 – Urbanisme :

Le PLUi –H est en train d'être élaboré mais on ne sait pas encore quand il sera opérationnel. Nous espérons qu'il le sera d'ici la fin de ce mandat comme prévu ; la balle est désormais dans le camp de l'Agglo. La phase actuelle consiste à répartir le foncier bâti avec des clauses rigoureuses de rétention foncière. Aussi, au nom de la commune, le Maire propose de conserver constructibles les parcelles communales n° 43 et 38 (Micoulau) qui sont actuellement en zone AUe. Accord à l'unanimité.

6 – Plan Communal de Sauvegarde

Jusqu'ici, l'enjeu du Plan Communal de Sauvegarde prenait en considération les risques d'inondation et les problématiques de canicules, voire les épidémies telles que le Covid. De nouveaux risques sont à prendre en compte, notamment les incendies en forêt. Il faut aussi appréhender les risques sismiques et les études de sol pour ceux qui s'engagent dans un permis de construire. Une formation est proposée aux élus en Webinaire, surtout pour se prémunir contre les risques d'incendie en forêt. Ensuite, il faudra réunir les membres du Plan Communal de Sauvegarde.

7 – Jumelage

Finalement, suite à l'accueil des Espagnols de Santa Cruz de Moya, début juin, ce sera une douzaine de Prayolais qui se rendront début octobre pour être accueillis en Espagne et célébrer là-bas le vingtième anniversaire du jumelage. La municipalité décide de participer à hauteur de 2000 €, en plus des 3000 € (moins les subventions de 500€ du Conseil Régional et de 250€ du Département).

8 - Questions diverses :

La commune a été destinataire d'une subvention de 4000 € au titre des aménités rurales pour une bonne gestion de l'environnement reconnue par le PNR.

Notre commune est désormais reconnue comme un site touristique et a obtenu à ce titre une première « horloge » symbolisant sous forme de panneau pour cette reconnaissance.

Des ateliers sur la santé sont organisés chaque année par la Mutualité. Nous avons été retenus pour la deuxième année consécutive, pour accueillir une vingtaine de participants (c'est gratuit et ouvert à toute personne de 60 ans et plus) sur le thème « la vie et la mort, parlons-en », le jeudi après-midi de 13h45 à 15h30 du 7 novembre au 5 décembre.

La plantation d'arbres par les nouveaux conseillers municipaux qui aurait dû se faire en début de mandat est projetée au samedi 23 novembre. C'est à cette date que nous procéderons à l'inauguration du garage municipal.

Fin de séance à 20H15